

## PROTÉGER MES ARCHIVES DES FACTEURS DE DÉGRADATION

- **Les principaux facteurs de dégradation des archives sont :**
  - La poussière : elle est propice au développement de germes et de bactéries.
  - L'humidité : elle favorise le développement de certains champignons qui couvrent le papier de plaques verdâtres ou violacés. Le papier devient alors mou et se désagrège. Il risque en outre de contaminer les autres...
  - La sécheresse : elle rend les papiers cassants et friables.
  - La lumière : elle dessèche et jaunit les papiers, fait pâlir les encres (surtout les papiers et encres récents, de mauvaise qualité),
  - Les rongeurs : ils dévorent les papiers et le parchemin.
  - Certains insectes : les termites (qui creusent largement le papier), les vrillettes (qui font de petits trous circulaires) et les poissons d'argent (qui creusent des galeries sinueuses dans le papier) notamment.
- **Comment éviter la dégradation des archives ?**
  - Ranger les documents en boîtes d'archives bien adaptées (ni trop petites, ni trop grandes) ;
  - Faire restaurer les documents détériorés (voir la fiche «Faire restaurer mes archives») ;
  - Faire relier les documents qui doivent l'être (actes de l'état civil, délibérations du conseil municipal, arrêtés du maire) et ne jamais photocopier les registres.
  - Limiter l'ensoleillement du local de conservation des archives en occultant les fenêtres éventuelles à l'aide de rideaux, stores, etc.
  - Maintenir une température et un taux d'humidité stables. Dans l'idéal, ils devraient être de 18 °C +/- 2 °C pour la première et de 55 % +/- 5% pour le second, mais l'important est surtout d'éviter les trop grands écarts thermiques.

- **Que faire en cas :**

- d'inondation.

→ entreposer les documents dans une pièce bien ventilée, à plat, à l'air libre, sur du papier buvard blanc.

- d'incendie.

→ utiliser le moins possible l'eau, car elle risque d'endommager encore plus les documents.

- d'invasion de rongeurs ou d'insectes.

→ prévoir leur élimination, brosser les documents à l'aide d'une brosse douce à l'extérieur, prévoir une désinfection des locaux.

- d'infestation fongique.

→ brosser les documents à l'aide d'une brosse douce à l'extérieur, envisager (**après avoir consulté les Archives départementales**) leur désinfection ainsi que celles des locaux de conservation.

En tous les cas, il est impératif de contacter, au préalable, les Archives départementales

